

Lille, le

**29 NOV. 2023**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé en date du 19 avril 2023 par le **SMAPI**, ainsi que copie de l'accord de Monsieur le Préfet, concernant l'opération suivante : **Plan d'entretien du sous bassin versant du courant du Décours**

**À noter que cet accord ne vaut que pour la déclaration loi sur l'eau au titre de la rubrique 3.1.2.0 et 3.1.4.0. La demande de déclaration d'intérêt général est toujours en cours d'instruction, et fera le cas échéant l'objet d'un arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général, dont la signature est requise avant le démarrage des travaux correspondants.**

L'Unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant ce dossier, enregistré sous le numéro 23-0100034862 (mail : ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service  
Eau Nature et Territoires,



Hélène SOLVES

Monsieur le Président  
de la Commission Locale de l'Eau Scarpe Aval

sage@pnr-scarpe-escaut.fr

Réf. : **M86/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)